



## **a besoin de tous et de toutes!**

**Vous pouvez aider à faire vivre le projet que nous portons...**

Organiser nos rencontres, l'université d'été, éditer tracts, affiches, site, faire connaître la Fédération tout cela a un coût important.

**Aidons nous** , en adressant vos dons, par chèque à l'ordre de **Association de Financement de la Fédération 20 rue du chaudron 75010 Paris** et **bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don.**

L'article L 52-8 du Code électoral prévoit qu'une personne physique peut consentir un don jusqu'à hauteur de 7 500 euros. Ce don est déductible d'impôt à hauteur de 66% du montant du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

---



## **a besoin de tous et de toutes!**

**Vous pouvez aider à faire vivre le projet que nous portons...**

Organiser nos rencontres, l'université d'été, éditer tracts, affiches, site, faire connaître la Fédération tout cela a un coût important.

**Aidons nous** , en adressant vos dons, par chèque à l'ordre de **Association de Financement de la Fédération 20 rue du chaudron 75010 Paris** et **bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don.**

L'article L 52-8 du Code électoral prévoit qu'une personne physique peut consentir un don jusqu'à hauteur de 7 500 euros. Ce don est déductible d'impôt à hauteur de 66% du montant du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.